

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR



EXTRAIT

TOME SOIXANTE-HUITIÈME

2^e LIVRAISON

1994

Notes

concernant les ingénieurs militaires en poste a Namur au XVIII^e siècle au service de l’Autriche, de la Hollande et des Etats Belgiques Unis (1713-1793) ¹.

Les recherches de Jacques Breuer et de Claire Lemoine-Isabeau ont fait connaître le corps du Génie des Pays-bas autrichiens et des Etats Belgiques Unis par une suite d’articles fort bien documen-

1. Abréviations courantes :

AGR = Archives Générales du Royaume, Bruxelles.

CC = Chambre des Comptes ;

CF = Conseil des Finances ; CAPB = Conseil autrichien des Pays-Bas ;

CPLms = Cartes et plans, inventaire manuscrit ;

EBU = Etats Belgiques Unis.

AEN = Archives de l’Etat à Namur.

AE = Archives Ecclésiastiques ;

CP = Conseil provincial ;

VN = ville de Namur ;

Etats = Etats du comté de Namur ;

C. Dom. = Comptes de la recette générale des domaines du pays et comté de Namur ;

Not. = protocoles notariaux.

AEL = Archives de l’Etat à Liège.

CPI = cartes et plans.

SHAT = Service Historique de l’Armée de Terre, Vincennes.

AG = Archives du Génie ;

BG = Bibliothèque du Génie.

BS = Bayerische Staatsbibliothek, Munich.

KA = Kartenabteilung.

SAN = Société Archéologique de Namur.

CPL = Cartes et plans.

BR = Bibliothèque Royale, Bruxelles.

ASAN = Annales de la Société Archéologique de Namur.

RBHM = Revue Belge d’Histoire Militaire.

RIHM = Revue Internationale d’Histoire Militaire.

tés². A l'inverse, les ingénieurs d'origine hollandaise qui ont servi dans les places belges de la Barrière (1715-1782) sont moins connus, malgré l'existence de publications concernant le corps du Génie des Pays-Bas du nord en général³. Au cours de dépouillements d'archives effectués ces dernières années, j'ai groupé les mentions namuroises qui concernent ces officiers. Le seul but de cette note est, modestement, de signaler leur activité à Namur ; car il n'entre pas dans mes intentions de proposer une étude exhaustive des officiers du Génie au service des Provinces Unies des Pays-Bas et de l'empire autrichien⁴, qui se sont affrontés en principe pacifiquement dans la forteresse mosane, dont une partie était occupée par la garnison hollandaise et l'autre par des troupes austro-wallonnes.

2. J. BREUER, *Matériaux pour l'histoire du corps du Génie dans les Pays-Bas autrichiens de 1717 à 1756*, dans RIHM, 24, 1965, p. 338-354. J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux pour l'histoire du corps du Génie dans les Pays-Bas autrichiens, 1756-1763*, dans RBHM, XXI, 1975, p. 185-212. J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux pour l'histoire du corps du Génie dans les Pays-Bas autrichiens, 1763-1800*, dans RBHM, XXI, 1975, p. 275-314. J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux pour l'histoire du corps du génie au service des Etats Belges Unis (1789-1790)*, dans RBHM, XXII, 1977, p. 11-37 et 149-166. C. LEMOINE-ISABEAU, *Le corps du Génie dans les Pays-Bas autrichiens et au service des Etats Belges Unis*, index des noms d'ingénieurs, dans RBHM, XXII, 1978, p. 377-388. C. LEMOINE-ISABEAU, *Les militaires et la cartographie des Pays-Bas méridionaux et de la Principauté de Liège à la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle*, Centre d'histoire militaire, travaux, n°19, Bruxelles, Musée Royal de l'Armée, 1984. Le sujet de ma thèse de doctorat (sous la direction du professeur L.F. Génicot, UCL) traite des ingénieurs militaires sous le régime espagnol (1520-1713). J'exprime mes vifs remerciements à Madame Claire Lemoine-Isabeau pour les conseils et les informations qu'elle a bien voulu me communiquer lors de conversations tenues au Musée de l'Armée à propos de ces hommes de technique si passionnants.

3. J. SNEEP, *Het corps ingenieurs in het Staatsche leger*, dans Vesting, vier eeuwen vestingbouw in Nederland, 's Gravenhage, Stichting Menno van Coehoorn, 1982, p. 151-154. J.P.C.M. VAN HOOFF, *Veilig achter een wankel barrière en slechte verdedigen frontieren 1702-1795*, dans Vesting, op. cit., p. 67-82. Une étude approfondie nécessiterait l'examen des archives néerlandaises qui conservent les dossiers de ces ingénieurs. Voir aussi note 37.

4. Pour la bonne compréhension du texte, une explication s'impose quant aux appellations géographiques utilisées : la Belgique actuelle est appelée *Pays-Bas méridionaux*. Ses habitants sont les *Austro-Wallons*. Les Pays-Bas actuels sont dénommés *Pays-Bas*, *Provinces Unies des Pays-Bas* ou *Hollande*. Leurs ressortissants sont les *Hollandais* ou les *Bataves*. A un échelon très local, les sources nomment *château* l'ensemble des fortifications de la citadelle.

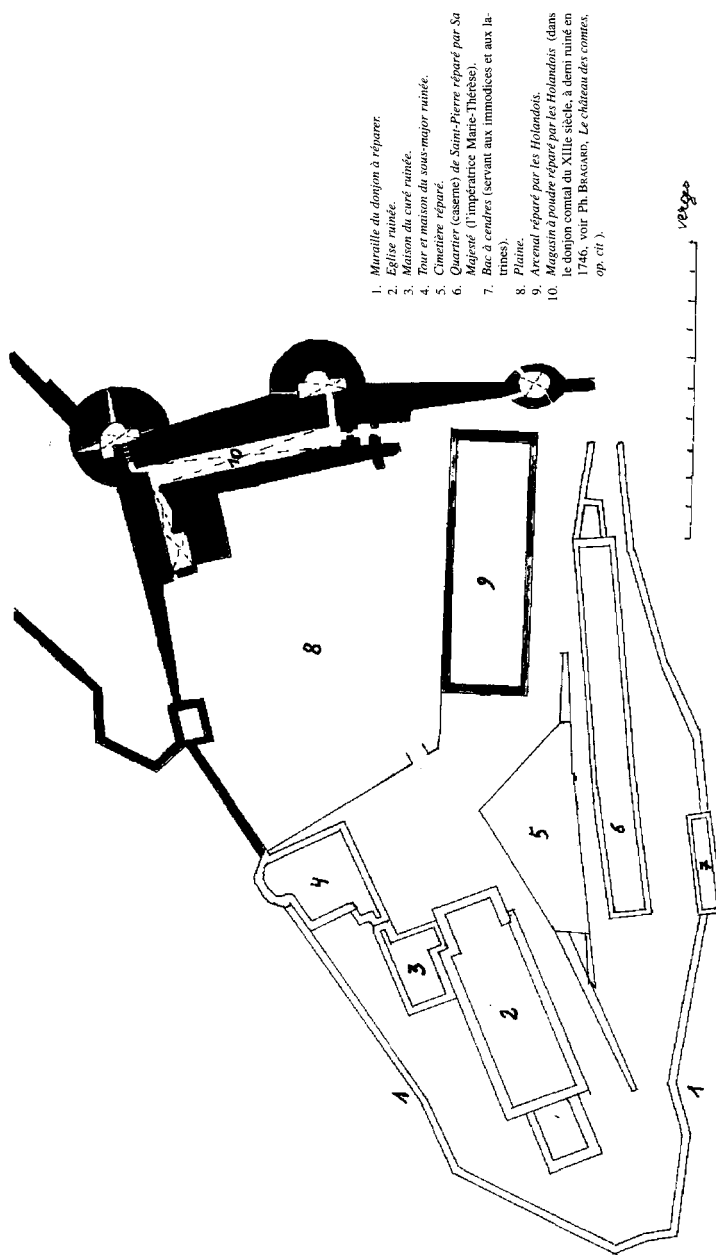


FIG. 1. Plan du château comtal en 1754, avec le partage des responsabilités entre Hollandais et Autrichiens pour l'entretien des bâtiments. AGR, CPL ms, 451.

Légende : *Plan du donjon* (château comtal) au château (citadelle) de Namur.

1. Le contexte historique : la Barrière des Pays-Bas (1715-1782).

Rappelons brièvement le cadre de l'activité des techniciens militaires dans nos régions au XVIII^e siècle. En 1713, la paix d'Utrecht⁵ met un terme à la longue et sanglante guerre de succession d'Espagne qui a opposé Louis XIV, roi de France, à une coalition européenne. Une des clauses du traité stipule le passage des Pays-Bas méridionaux de la couronne espagnole à celle d'Autriche. Ceci permettait d'éviter aux souverains européens une agression conjointe de la France et de l'Espagne, qui était gouvernée par le petit-fils de Louis XIV, Philippe V d'Anjou, en position de force : dans la stratégie de l'époque, les Pays-Bas méridionaux sont une zone sensible dont la possession est primordiale. Deux ans plus tard, en 1715, l'empereur d'Autriche signait avec les Etats Généraux des Pays-Bas le traité de la Barrière, sous la garantie du roi d'Angleterre⁶. Les Hollandais obtenaient officiellement le droit d'occuper et d'entretenir à leur profit une ligne avancée de forteresses protégeant leur pays d'une attaque française, sur un sol étranger. L'entretien des fortifications incombait partie à la Hollande, partie à l'Autriche. Dans chaque place, des conventions particulières furent signées, conduisant à des découpages administratifs aberrants en regard des stricts problèmes de défense⁷. Mais la cohabitation de soldats néer-

5. On a signé la paix à Utrecht entre la France et la Grande Bretagne, les Pays-Bas, la Prusse, le Portugal et la Savoie en avril 1713. En mars 1714, la France signe la paix avec l'Autriche à Rastadt et en septembre avec l'empire allemand. Le traité de la Barrière est signé à Anvers en novembre 1715, entre la Grande Bretagne, l'Autriche et les Pays-Bas. Sur les conflits entre France et Espagne sous le règne de Louis XIV, voir H. LONCHAY, *La rivalité de la France et l'Espagne aux Pays-Bas (1635-1700). Etude d'histoire diplomatique et militaire, Mémoires de l'Académie Royale de Belgique*, in 8°, t.LIV, Bruxelles, 1895. La remarquable synthèse de J. CORNETTE, *Le roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Payot, 1993, met en scène le point de vue Louis-quatorzien.

6. WILLEMS, *La barrière des Pays-Bas, de Malborough à Wellington*, Bruxelles, 1935. C'est la troisième barrière mise en place par les Etats Généraux, la plus complète.

7. A Namur, une première en 1717-1718, AEN, VN, 746, publiée par D.D. BROUWERS, *Cartulaire de la commune de Namur*, t. VI, 1692-1794, Namur, Wesmael-Charlier, 1926, p. 87-91; une autre en 1756, consécutive aux travaux réalisés après le départ des troupes françaises qui occupèrent Namur de 1746 à 1749, imprimée chez Pierre-Lambert Hinne, AGR, CF, 3182; enfin, une troisième

landais, calvinistes, avec des troupes austro-wallonnes catholiques, mais surtout avec la population locale a bien vite causé de nombreuses frictions, qu'Eugène Hubert a largement traitées⁸. Dès 1748 et les négociations du traité de Nimègue, mettant fin à la guerre de succession d'Autriche, il était question de supprimer les garnisons hollandaises⁹. L'impératrice Marie-Thérèse (1740-1780), qui devait partiellement, en quelque sorte, son maintien sur le trône plus à l'alliance hollandaise qu'à la résistance, médiocre, des garnisons de la Barrière, ne put s'y résoudre. C'est son fils, Joseph II (1780-1790), grand réformateur, qui, pratiquement dès sa montée sur le trône, prépare le désarmement des forteresses. En 1781, excédé par les problèmes qui surgissaient à tout propos entre ses sujets et les soldats hollandais, et voulant regagner son entière souveraineté sur les Pays-Bas méridionaux, l'empereur prit des mesures en vue du démantèlement des fortifications des places fortes, à défaut de pouvoir purement et simplement mettre à la porte les garnisons bataves. Sans remparts, que pouvaient-elles en effet défendre ? La décision a contrarié quelque peu les Etats Généraux, même si le contexte géo-politique est sensiblement différent de la situation du début du siècle, voire des années suivant la guerre de succession d'Autriche, et malgré la relative coopération qu'ils ont manifestée dans la suite¹⁰. L'empereur saisit l'occasion présentée par la guerre

en 1759-1760, concernant spécifiquement la citadelle, où n'interviennent pas les autorités communales, AEN, VN, 301. voir fig. 1.

8. E. HUBERT, *Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas autrichiens (1715-1782). Etude d'histoire politique et diplomatique*, Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers de l'Académie Royale de Belgique, série in 4°, t. LIX, Bruxelles, Lebègue, 1902.

9. E. HUBERT, *op. cit.* p. 270.

10. J.P.C.M. VAN HOOFF, *op. cit.*, p. 72, à partir des sources hollandaises. P. LENDERS, *Vienne et Bruxelles : une tutelle qui n'exclut pas une large autonomie*, dans H. HASQUIN (s.dir.), *La Belgique autrichienne (1713-1794)*, Bruxelles, Crédit Communal, 1987, p. 47. A Namur, c'est vrai, on signale que les Etats Généraux ne s'opposent pas à la vente des fortifications, mais le peuvent-ils réellement ? C. DOUXCHAMPS-LEFEVRE, *Lettres de Patrice-François de Neny, Chef-président du Conseil Privé des Pays-Bas à Pierre-Benoît Desandrouin, Grand Mayeur de Namur*, Namur, Presses Universitaires, 1988, p. 99, lettre du 12 mars 1782. A. BORGNET, *Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle*, Bruxelles / Paris, 1861, t. I, p. 56, rapporte que c'est par respect pour l'empereur que les Etats Généraux acceptent la démolition des places. En ce qui concerne l'entente des deux gouverne-

d'indépendance des Etats-Unis, soutenus par la Hollande qui s'est par là brouillée avec sa vieille alliée, la Grande-Bretagne, et l'écrit explicitement : *vis à vis de l'autre puissance (la Hollande) que cela intéresse, le moment de cette guerre paroissant être le plus propice à cet événement* ¹¹. En mars 1781, il prépare déjà le terrain, en tout cas à Namur ¹². Le prince de Kaunitz préconise en novembre que *les arrangemens de détail avec les administrations ne doivent pas retarder l'exécution de l'ordre de Sa Majesté ; il faut d'abord commencer la démolition quelque part et remettre en même tems au ministre de Hollande le mémoire y relatif* ¹³. A Namur, qui fait problème, Joseph II suggère que *si les bâtimens militaires, cazernes et hopitaux sont également mis en vente, et que par conséquent le soldat et le commandant se trouvasse obligé de loger pour leur argent chez le bourgeois*, cela incitera les Hollanadais à partir ; il va jusqu'à proposer d'acheter le départ des officiers et le retour des

ments à propos des garnisons de la Barrière, elle était forcée, les traités régissant assez strictement ce qu'il convenait de faire. Mais on ne peut nier, comme l'évoque C. DOUXCHAMPS-LEFEVRE, *op. cit.*, p. VIII, qu'un climat serein prévalait soit au sein de relations personnelles, soit entre des gens d'une même classe, alors que les contacts entre les autochtones et les soldats néerlandais prenaient une autre tournure pour des raisons linguistiques et religieuses au départ, c'est-à-dire des différences culturelles profondes. A côté de sujets des Pays-Bas autrichiens qui s'enrôlaient dans les régiments hollandais (lettre de P.F. de Neny du 26 janvier 1778, ID, *op. cit.*, p. 58-60) se trouvaient en effet des soldats protestants, pour lesquels trois églises étaient organisées à Namur : une flamande et une wallonne, calvinistes, et une luthérienne ; et nombreux sont les soldats enterrés selon le rite protestant ; AEN, AE, 2365, *Consistoire de l'église réformée de la garnison (1715-1735)*, p. 172-175. Je dois la connaissance de ce dernier document à l'amabilité de Madame Christa Dulieu, que je remercie. D'une manière générale, il faudrait confronter les archives de La Haye aux documents de Bruxelles, pour bien saisir le climat entre les dirigeants autrichiens et hollandais au sujet de la délicate affaire de la suppression de la Barrière, qui dépasse le cadre de cet article.

11. A. BORGNET, *op. cit.*, p.50-59. Cela semble confirmé par le billet de Joseph II au prince de Kaunitz, du 1 septembre 1781, AGR, CAPB, 500, f°29.

12. Le grand mayeur de Namur, Pierre-Benoît Desandrouin, est alors chargé de répertorier les effectifs de la garnison namuroise, C. DOUXCHAMPS-LEFEVRE, *Un individu dans le pouvoir : Pierre-Benoît Desandrouin, grand mayeur de Namur, trésorier général des Pays-Bas autrichiens (1743-1811)*, dans ASAN, t. LXI, 1981, p. 84. Idem, *Lettres*, *op. cit.* p.86-87.

13. *Le prince de Kaunitz au Conseil, le 14 novembre 1781*, AGR, CAPB, 500, f°31v°.

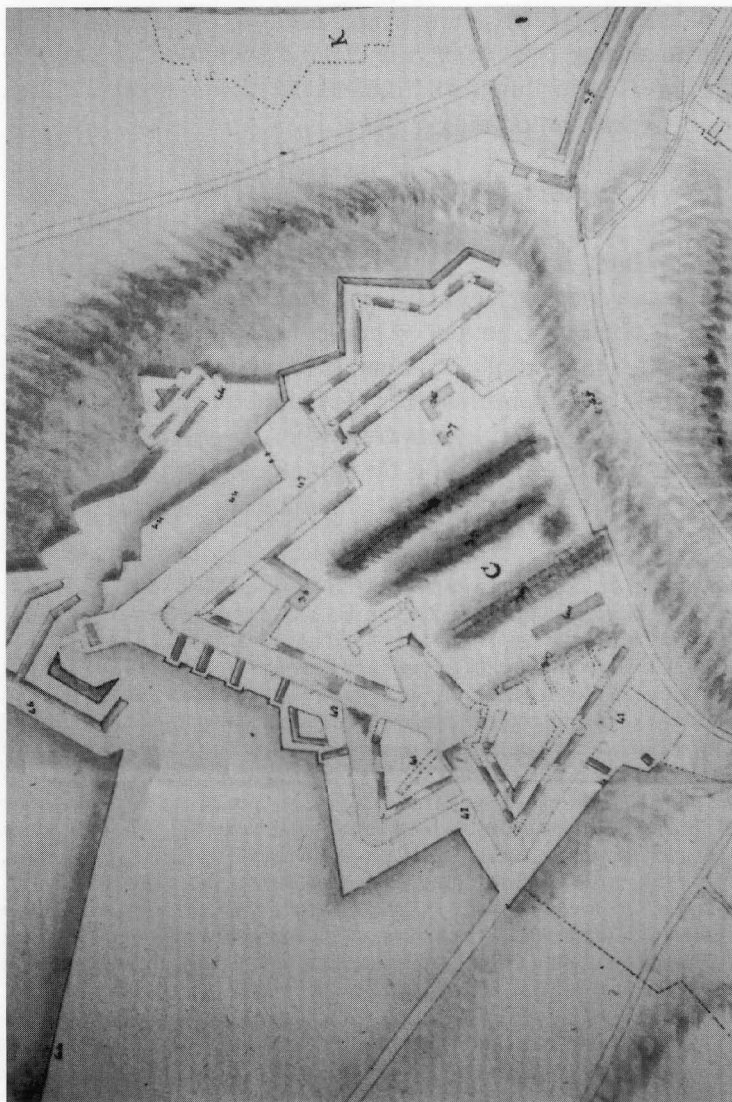


Fig. 2. Le fort d'Orange et ses brèches en 1794. Détail d'un plan manuscrit conservé à Vincennes. SHAT, AG, art. 14, Namur, I, n°40.

poudres et de l'artillerie par une pension ¹⁴. Par l'édit donné en avril 1782, l'empereur parvient à ses fins : l'armée d'occupation s'en retourne, emportant dans ses bagages la plupart des archives militaires ; en décembre 1781, on ne trouve plus au dépôt du Génie de Namur qu'un unique plan de la ville, *ancien et douteux au point de vue exactitude*. Les ingénieurs hollandais ont *certainement* d'autres plans, mais ne les communiquent pas ¹⁵.

2. Le démantèlement de la Barrière.

Et il s'agit bien, en 1782, de démanteler les forteresses. Seules les communautés urbaines qui désirent conserver une garnison seront tenues de conserver, en tout ou partie, leurs remparts, au moins la possibilité de clore la ville ¹⁶. Ainsi, Bruxelles, Charleroi, Mons, Bruges et Gand sont démilitarisées ¹⁷. Il faut se reporter au mémoire de Vauban sur le *rasement des places de guerres*, datant de 1696 ¹⁸, pour lire une définition du démantèlement d'une place. Selon l'ingénieur français, il y a deux manières de raser les places :

14. *Résolution de l'empereur, décembre 1781*, AGR, CAPB, 500, f°36-36v°. Sur le départ de la garnison namuroise, voir E. DEL MARMOL, *Garnison hollandaise de Namur. Son départ en 1782*, dans ASAN, t. XVI, 1883, p. 123-132.

15. AGR, CF, 3245, *séance du Conseil des Finances du 11 décembre 1781 et déclaration du géomètre Bernard du 30 juillet 1782*, qui demande à être payé pour avoir fourni les plans des fortifications, *ayant pour cela eut le bonheur d'avoir le plan générale de la ville et du château de toutes lesdites fortifications que je leur ai prêté, dont j'avois levé la plus grande partie avec les François l'an 1746 lorsqu'ils ont fait le plan en relief* (il s'agit du plan en relief de Larcher d'Aubancourt, voir Ph. BRAGARD, *Le plan en relief de Namur (1747-1750)*, dans *Plans en relief. Villes fortes des anciens Pays-Bas français au XVIII^e siècle*, Lille, 1989, p.127-136), *ce qui leur a très bien servi, n'en ayant point eu des Hollandois, de même aussi, j'ay donné les plans du siège de cette ville, et celui du château avec les attaques, les batteries et le nombre des canons et mortiers*. Sur l'absence des inventaires des poudres et de l'artillerie mises à disposition de la garnison hollandaise, voir la lettre de P.F. de Neny du 18 mars 1782, C. DOUXCHAMPS-LEFEVRE, *Lettres*, op. cit. p. 100. Une série de plans sera restituée au gouvernement belge en 1924, après un délai de cent cinquante ans.

16. *Résolution de l'empereur, octobre 1781*, AGR, CAPB, 500, f°31.

17. Ibidem.

18. P. CANESTRIER, *Mémoires inédits de Vauban sur le rasement des places de guerre*, dans *Le Mercure de France*, 1933, p. 352-362. F. GAZIN, *Essai de bibliographie. Ecrits concernant Vauban ; écrits personnels du maréchal*, dans *Congrès Vauban. Mémoires*. Avallon, 1933, p. 333.

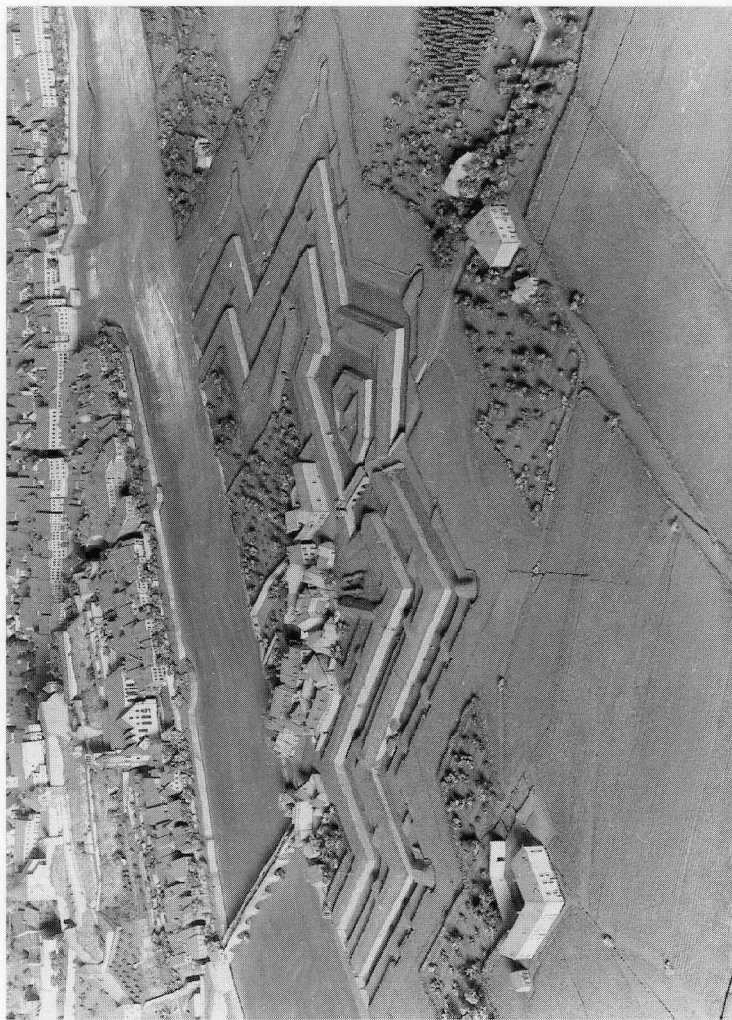


FIG. 3. La tête de pont de Jambes et sa double enceinte. Détail du plan en relief de Namur par Larcher d'Aubancourt, 1747. Lille, Musée des Beaux-Arts.

d'un côté la démolition totale, de l'autre *quand, abattant les dehors, on se contente de tirer les terres en bas dans les fossés, sans les raser tout à fait et que, sapant en même temps le revêtement des bastions, on les abat et ensevelit leurs matériaux (sans permettre qu'on les dissipe) sous les terres avalées de leurs remparts qu'on ne rase qu'à demi ou aux deux tiers, (...). Quoi fait, abandonner tous les ouvrages démolis à qui voudra y cultiver et y faire des jardins, à charge de les reprendre tous et quantes fois qu'il plaira au roi de les relever. Voilà, à mon avis, ce qu'on pourrait appeler désarmer une place. De cette façon, elle demeurerait toujours ville fermée et en état de n'être point prise d'emblée. (...) on la mettrait en quatre ou cinq mois de temps sur pied, sinon de maçonnerie, du moins de terre gazonnée, fraisée¹⁹ et palissadée (...).* A Namur après 1782, il s'agit bien d'un désarmement, quoiqu'assez poussé, organisé et supervisé par les ingénieurs austro-wallons. En effet, les forts détachés construits sur les hauteurs au nord de la ville sont arasés et utilisés comme carrières de pierre²⁰, les remparts urbains sont nivelés et ne conservent que les bastions de Lède et de Samson, en Herbatte, à l'usage de terrain d'exercice pour la garnison²¹; de même, trois corps de casernes au moins, sur les quinze que comptait le quartier militaire d'Herbatte, sont vendus en mars 1782²². Les troupes autrichiennes qui succèdent aux soldats hollandais sont ainsi réduites à la portion congrue et sont d'ailleurs beaucoup moins

19. Une fraise est une rangée de pieux épointés plantés horizontalement à la base du rempart, pour empêcher son escalade.

20. En témoignent le cahier des charges, daté du 19 février 1782, de la démolition des forts, qui a coûté 3.450 florins (hormis le fort Balard, conservé), AGR, CF, 3245, et des plans manuscrits, comme la *carte figurative des terrains appartenant à Louis Dieudonné haut situés sous la juridiction de Heuvy avec une partie de ses environs*, soit le fort Saint-Antoine, dressée par le géomètre Thirion en 1786, Namur, SAN, CPI, n° 68. Le fort avait été vendu à N. Lesuisse.

21. Résolution du Conseil des Finances du 28 juin 1786, AGR, CF, 3246. Les restes de ces deux bastions ont été mis au jour en 1982, avec leurs contreforts et les pilotis de fondations en chêne, comme je l'ai démontré, Ph. BRAGARD, *Interprétation des vestiges découverts aux casernes Léopold à Namur, en 1982*, dans *Activités du SOS Fouilles*, 4, Bruxelles, 1986, p. 161-170.

22. AEN, VN, 794. Le mesurage en a été fait par le maître charpentier J.J. Depaye et le géomètre et architecte J.F. Beaulieu.

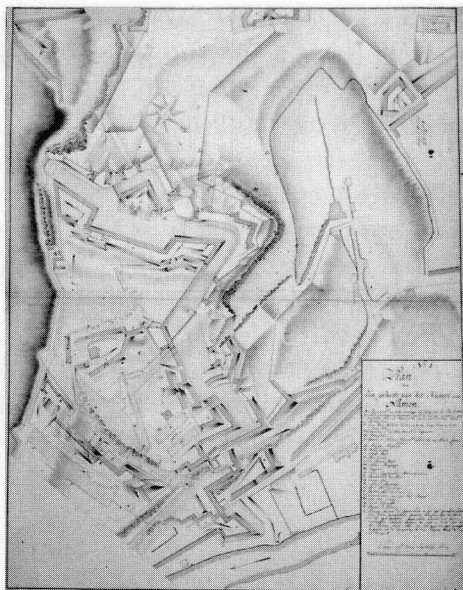


FIG. 4. Plan-projet des modifications apportées à Terra Nova en 1751-1755. AGR, CPL ms, 5488.



FIG. 5. Détail d'un plan de Namur en 1756 : la citadelle modernisée par les ingénieurs hollandais. Vincennes, SHAT, AG, art. 14, Namur, I, n°30.

nombreuses ²³. Quant à la citadelle, tout, hormis le château comtal et ses bâtiments, dont certains servent de magasin à poudre ²⁴, est finalement miné et détruit, par adjudication, à 22 florins la toise ²⁵ de gros revêtements et 36 sous celle de petits parements ²⁶. Au total, la démolition et la vente des fortifications namuroises n'auront rapporté que quelques dizaines de milliers de florins, une misère par rapport au coût de leur construction et de leur entretien ²⁷. Mais la démolition ne fut pas un rasement complet : les années 1782-1783 avaient vu la réparation et l'entretien des murailles, avant la décision de les détruire ²⁸ tandis qu'en 1792, on parvint en partie à les remettre en état pour faire face aux armées de la République française ²⁹. En effet, les plans de l'extrême fin du XVIII^e siècle montrent que le tracé des remparts de la citadelle est visible, avec, tous

23. En août 1788, le régiment de Murray, arrivé en 1782, est logé dans l'hôpital militaire, AEN, VN, 61, fol. 61 et 84. Merci à Jacques Lambert, qui m'a aimablement communiqué cette référence.

24. Sur l'histoire du château comtal, voir Ph. BRAGARD, *Le château des comtes de Namur. Autopsie d'une forteresse médiévale*, Namur, Les Amis de la Citadelle, 1990. Rapport de l'auditeur de Ransonet au Conseil des Finances, du 22 juillet 1786, AGR, CF, 3246.

25. Une toise équivalait à un peu moins de deux mètres.

26. *Extrait du protocole du conseiller des Finances Cornet de Grez*, du 26 juillet 1784, AGR, CF, 3246.

27. A titre exemplatif, la totalité des bâtiments du château comtal a rapporté 8.991 florins. En 1755-1756, la construction de la nouvelle église Saint-Pierre a occasionné une dépense de 9.000 florins. AGR, CF, 3245 et Ph. BRAGARD, *La chapelle Saint-Pierre à la citadelle de Namur à travers les données archéologiques et historiques*, dans Actes du congrès de Nivelles, Fédération des cercles francophones d'archéologie et d'histoire de Belgique, Nivelles, 1984, p. 114-115. La comptabilité détaillée est à voir dans AGR, CC, 27264, *compte des ventes de matériaux provenant de la destruction des fortifications*.

28. AGR, CC, 27264.

29. *Les deux petits forts Cassottes qui, quoique presque détruits, étaient susceptibles d'une bonne défense*, général BOUCHET, *Journal du siège de Namur, du 23 novembre au 3 décembre 1792*, SHAT, AG, art. 15, sect. 3, 1, Namur n°31. L'assaut principal concerne le fort Villattes, le seul en bon état d'être défendu. Il y a deux bataillons du régiment de Vierset et quelques compagnies de chasseurs de Leloup, sous le commandement du général-major de Moitelle, pour défendre la citadelle, ce qui est peu. 32 pièces d'artillerie se trouvaient en batterie dans la forteresse. *Lettre du général Valence au ministre de la guerre, du 6 décembre 1792*, SHAT, AG, art. 15, sect. 3, 1, Namur, n°30.

les cinq à dix mètres, une brèche dans les maçonneries ³⁰. Il restait peu de chose de la majestueuse forteresse élevée petit à petit par les ingénieurs belgo-espagnols, hollandais, français et austro-wallons, au long des cent-cinquante années de travaux quasi ininterrompus.

3. Ingénieurs hollandais et austro-wallons à Namur.

Si les ingénieurs bataves restent en poste à Namur pendant trois à six ans maximum ³¹, les officiers du Génie autrichien y sont présents à plusieurs années d'intervalle, et en plus petit nombre en même temps. Les répartitions des ingénieurs ne prévoyaient en effet pas de poste à Namur, sinon celui de contrôleur ³². Dans les années 1780, les ingénieurs autrichiens bénéficient d'une indemnité de logement de trente-six florins par an ³³. Après 1782 et le décret impérial de démantèlement des fortifications, il n'y a plus ni ingénieur ni contrôleur à Namur, à tel point qu'en 1786, on fait appel à un simple géomètre-arpenteur pour dresser le plan de la cure du château avant sa mise en vente ³⁴.

Suite au siège et à la prise de la ville par l'armée française en 1746, on trouve un plus grand nombre d'ingénieurs hollandais : d'après les listes, un colonel et trois ingénieurs formant ce qu'on pourrait appeler une brigade ³⁵, ce qui coïncide avec l'importante campagne de travaux qu'ils entreprirent pour moderniser les défen-

30. Le rapport de l'officier du génie Monnier, du 2 février 1793, est significatif à cet égard : *voyez le plan ci-joint sur lequel la ténuité de l'échelle n'a pas permis d'exprimer les nombreuses brèches à la fortification, qui sont indiquées dans le mémoire*. SHAT, AG, art.14, Namur, I, n°35. Le fort Villates est le seul réparé avant le siège de 1792 ; les brèches de Terra Nova, nombreuses, sont fermées par des chevaux de frise. Plan SHAT, AG, art. 14, Namur, I, n°36. Le plan de 1794 dont un extrait est publié ci-joint, fig. 2, est coté SHAT, AG, art. 14, Namur, I, n°40.

31. En théorie et en 1714, J. SNEEP, *op. cit.*, p. 153.

32. J. BREUER, *Matériaux, op. cit.* 1965, p. 345-346, 350 et 352-353 ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux, op. cit.* 1975, p. 296-297 et 313-314. En 1731, le receveur général des Finances et deux maîtres-maçons font le cahier des charges des réparations à faire à la citadelle, en tant qu'*experts* ; AGR, CF, 3173.

33. AEN, VN, 794.

34. AGR, CF, rapport du 22 juillet 1746.

35. *On dit aussi brigade, des ingénieurs, en parlant d'un certain nombre d'ingénieurs subalternes, qui sont sous les ordres d'un ancien ingénieur, qu'on nomme brigadier, qui monte à son tour à la tranchée avec sa brigade*. DE LA

ses de la citadelle. Les ingénieurs sont logés à la citadelle, tandis que ceux qui sont commissionnés provisoirement sont logés en ville, contrairement aux prescriptions du traité de la Barrière ³⁶. Avant la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748), la tête de pont de Jambes avait été munie d'un second chemin couvert et d'un avant-fossé ³⁷, et l'hôpital militaire, en ville, avait été agrandi en 1734, sur proposition du général hollandais Collear, en même temps qu'une palissade entourait les remparts urbains de la Meuse à la Sambre ³⁸. Datent des années 1750 : les galeries souterraines de la Patte d'Oie (réaménagées en 1939 en poste de commandement de la position fortifiée de Namur) dans l'ouvrage à corne intérieur de Terra Nova, dont le bastion Sambre est recoupé et les parapets redessinés; certaines galeries de contremines avancées, dont celle du fort d'Orange mise à jour en 1983; le fort Schwartzenberg (devant le bastion droit du fort d'Orange) parmi d'autres redoutes détachées, tel le fort Vilattes; les chemins-couverts de liaison entre les ouvrages avancés et le parapet jaboté ³⁹ du flanc Sambre de Médiante ⁴⁰. Au château des comtes, le magasin à poudre, bâti à fond de fossé, présente en-

CHESNAYE DES BOIS, *Dictionnaire militaire portatif, contenant tous les termes propres à la guerre*, 3 vol., Paris, Gisse/ Bordelet/ David/ Duchesne, 1758, t. I, p. 264. La définition s'applique plus sûrement au corps du Génie français. Pendant les sièges de Namur en 1692 et 1746, les brigades françaises comptaient huit à dix ingénieurs, Vincennes, SHAT, AG, art. 15, sect. 3, 1, Namur. Quant au corps du Génie des Pays-Bas, il compte en 1744 deux brigades de treize ingénieurs chacune, qui fusionneront en une seule l'année suivante, J. BREUER, *Matériaux*, op. cit., 1965, p. 345-346.

36. AEN, VN, 792, *Mémoire sur le logement des ingénieurs au château*, 22 octobre 1751. C. DOUXCHAMPS-LEFEVRE, *Lettres*, op. cit., p. 96.

37. AEN, VN, 1296. Cet ouvrage est bien visible sur le plan en relief de Larcher d'Aubancourt et les plans manuscrits qui l'accompagnent. Voir fig. 3.

38. AEN, VN, 339, plan-projet d'agrandissement de l'hôpital militaire et CP, 3384, correspondance du Procureur général du 18 novembre 1734. Sur le premier hôpital militaire à Namur, voir Ph. BRAGARD, *Les fournitures à l'hôpital militaire en 1703*, dans Les Amis de la Citadelle, n°35, 1986, p. 5-8. AGR, CF, 3174, rapport de l'architecte Anneesens en 1738.

39. Un parapet jaboté présente un tracé en crémaillère.

40. Sur l'évolution architecturale de la citadelle, voir une courte synthèse dans Ph. BRAGARD, *Trois années de fouilles archéologiques à la citadelle de Namur (1982-1984)*. Un premier bilan, dans *Archéologie des temps modernes, actes du congrès de Liège, 1985*, Liège, Eraul, 1988, p. 125-150. Les travaux hollandais sont illustrés aux fig. 4 à 7.

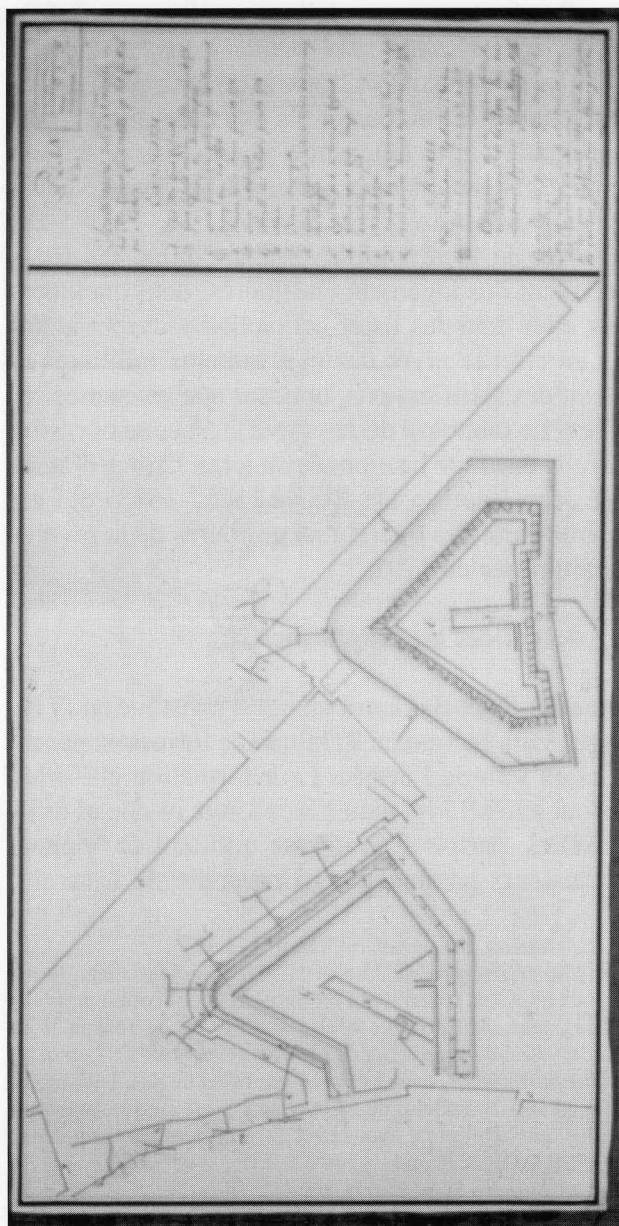


FIG. 6. Le fort Villates et le fort du Saint-Esprit avec leurs contremines en 1758. AGR, CPI ms, 5525.

core ses deux niveaux, modifiés entre 1820 et 1850 ⁴¹. Les Etats Généraux des Pays-Bas font en outre réaliser un plan en relief de Namur, *un modèle en bois de palme des fortifications*, en 1758 ⁴². En parallèle, les ingénieurs austro-wallons président aux réparations des bâtiments à charge de l'empereur. La nouvelle église Saint-Pierre, bâtie sur le modèle d'un magasin à poudre, est aussi une création autrichienne ⁴³. Nos nationaux ont en fin de compte peu à dire et, par force, peu à construire.

En 1789-1790, lors de la révolution brabançonne, les Etats Belges Unis recrutent des ingénieurs militaires, dont quelques-uns des trente-trois cités dans les listes officielles oeuvrent à Namur. La ville était en effet le pivot des mouvements militaires et pouvait, malgré l'état des fortifications, opposer une résistance sérieuse en cas de siège. Le faubourg de Jambes a été à cette occasion entouré d'une nouvelle enceinte bastionnée en terre. Citons d'autre part pour mémoire Jean-Baptiste De Bouge (1757-1833) qui est l'auteur d'une superbe carte des opérations militaires de la révolution brabançonne, imprimée en 1791 ⁴⁴.

4. Notices biographiques.

Le corps du Génie des Pays-Bas autrichiens est constitué en 1717. Auparavant, les ingénieurs servant en Belgique ne formaient pas un groupement distinct au sein de l'armée. Leur formation classique depuis 1671 et surtout après 1748, était l'Académie royale et militaire fondée à Bruxelles, parfois l'Académie militaire de Vienne, fondée en 1717. Plusieurs passent par l'Université de Louvain,

41. Ph. BRAGARD, *Le château de comtes*, op. cit. p. 112-113.

42. *Résolution des Etats Généraux du 25 mai 1758*, copie dans AEN, Etats, 792. Claire Lemoine-Isabeau a mis récemment en lumière la collection de plans en relief de Charles-Alexandre de Lorraine, brûlée sur l'ordre de Joseph II en 1780 ; C. LEMOINE-ISABEAU, *Les plans en relief de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas autrichiens*, dans *Les plans en relief au passé et au présent*, Paris, Sedes, 1993, p. 195-202. Celui de Namur dont il est ici question n'en faisait pas partie, pas plus que le relief de Mons exécuté en pierre par l'ingénieur Edmond Gavaux vers 1720, AGR, CF, 364.

43. Ph. BRAGARD, *La Chapelle Saint-Pierre*, op. cit.

44. C. de CLERCQ, *Jean-Baptiste de Bouge et sa carte des opérations militaires dans la région mosane belge en 1790*, dans ASAN, t. L, 1960-1961, p. 205-268. Sur Jambes, voir fig. 8 et 9.

comme le futur colonel ingénieur Spanhoge. Charles de Lorraine est nommé directeur du corps en 1747. Les officiers du Génie austro-wallon ont servi dans les différentes campagnes militaires de l'empire autrichien au cours du XVIII^e siècle : guerre de Succession d'Autriche, guerre de sept ans, campagnes contre les Turcs, etc. En 1760, ils sont 21, commandés par un colonel ⁴⁵.

Le Génie hollandais est structuré plus tôt, dès l'indépendance des Provinces-Unies, sous l'égide du mathématicien et ingénieur d'origine brugeoise, Simon Stevin (1548-1620), et du Stadhouder Maurice de Nassau ⁴⁶. Formés à l'école de mathématiques annexée à l'Université de Leyde, leur nombre varie au XVIII^e siècle de 43 (1725) à 90 (après 1746, dont 25 ingénieurs extraordinaires sans rang dans l'armée). Quatre d'entre eux sont affectés en permanence aux places de la Barrière. Le premier directeur des fortifications est Menno van Coehoorn (1633-1704). C'est lui qui organise réellement le corps du Génie hollandais ⁴⁷.

Les ingénieurs sont présentés suivant l'ordre alphabétique. La nationalité hollandaise est indiquée lorsqu'il y a lieu, de même que le grade tel que mentionné dans les sources. Les données biographiques des ingénieurs au service de l'Autriche sont à lire dans les publications de Jacques Breuer et Claire Lemoine-Isabeau, à qui j'ai emprunté les prénoms complets et les dates de naissance et de décès. En ce qui concerne les ingénieurs hollandais, les données sont malheureusement maigres, eu égard à la bibliographie existante. J'ai, à défaut des dates de vie, signalé les dates d'activité. Mon dépouillement d'archives étant arrêté en 1990, les notices se verront complétées, je l'espère, par des données ultérieures.

ANNEESENS, P.A. ou J.A., architecte de la Cour, mort en 1752, remet un rapport sur les travaux réalisés par les ingénieurs hollandais, en 1738, et critique leur art de bâtir car ils ne placent pas de cordon en saillie au sommet des murs. En 1749, il fait une demande au Conseil des Finances pour récupérer les planches des casernes de cavalerie construites en ville par les Français en 1746. Il n'est

45. C. LEMOINE-ISABEAU, *Les militaires et la cartographie*, op. cit. p. 31-33.

46. F. WESTRA, *Nederlands ingenieurs en de fortificatiewerken in het eerste tijdperk van de Tachtigjarige Oorlog, 1573-1604*, Alphen aan den Rijn, Canaletto, 1992.

47. J. SNEEP, op. cit. p. 153-154 ; C. LEMOINE-ISABEAU, *Les militaires et la cartographie*, op. cit., p. 36.

pas ingénieur militaire, mais il est intervenu comme architecte civil aux casernes namuroises. L'architecte de la Cour est chargé particulièrement des travaux divers au palais du Coudenberg à Bruxelles⁴⁸.

D'AUTTION, de nationalité indéterminée, lieutenant du Génie, sert à Namur en 1793. Il n'est pas repris dans les listes publiées par Jacques Breuer et Claire Lemoine-Isabeau, ni dans le dictionnaire des ingénieurs français d'Anne Blanchard⁴⁹.

DE BAUFFE, Simon, comte, qui terminera sa carrière comme Feld-maréchal, né à Ath, mort de la fièvre le 7 septembre 1738 au siège de Belgrade, répond le 1^{er} juillet 1726 à un mémoire hollandais sur les réparations à faire au château, jugées trop excessives. En 1727, il fait un rapport au Conseil des Finances sur le contrôleur des fortifications Charles Lannoy, dont il se méfie en raison de son origine française. En 1733, il fournit des attestations en faveur de l'entrepreneur et contrôleur Evrard. Il constate dans un rapport au gouvernement de Bruxelles la construction d'une seconde enveloppe à la tête de pont de Jambes par les ingénieurs hollandais, sans contrôle de sa part⁵⁰. Il a commencé sa carrière en 1707, à la fin du régime espagnol⁵¹.

BERGER ou BERGE, Nicolas-Joseph, né à Beloeil (1741-1822), a servi comme volontaire au régiment de Ligne-infanterie avant d'entrer au Génie en 1761. Conducteur en 1765, premier lieutenant en 1777, il est remarqué par Joseph II en 1781 et devient son aide de camp. Capitaine et ingénieur en 1783, il précède Lamy (Bernard ou Charles?) à Namur. Il a interdit vers 1782 d'extraire de la houille sur les hauteurs de la citadelle. Il est encore en service en 1791⁵². Il termine sa carrière comme lieutenant-colonel.

48. AGR, CF, 3174 et 3177. Sur ce personnage, voir P. SAINTENOY, *Les arts et les artistes à la cour de Bruxelles*, Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, série in 4^o, 2^e série, 5/1 et 6/2, Bruxelles, Palais des Académies, 1932-1935, 3 vol.

49. AEN, Etats, 703 ; A. BLANCHARD, *Dictionnaire des ingénieurs militaires 1691-1791*, Montpellier, 1981.

50. E. HUBERT, *op. cit.*, p. 200.

51. AGR, CF, 3173 ; AEN, Etats, 714 ; J. BREUER, *Matériaux*, *op. cit.*, 1965, p. 340-341, 344 ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, *op. cit.*, 1975, p. 200 et 206.

52. AGR, CF, 3245 ; AEN, CP, 252, *correspondance du Procureur Général du 18 février 1785* ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, *op. cit.*, 1975, p. 212, 286, 294, 297 et 302.



FIG. 7. Le souterrain de communication au fort Schwartzenberg, dans le flanc Sambre du fort d'Orange, en partie effondré. Photo Ph. Bragard, 1983.

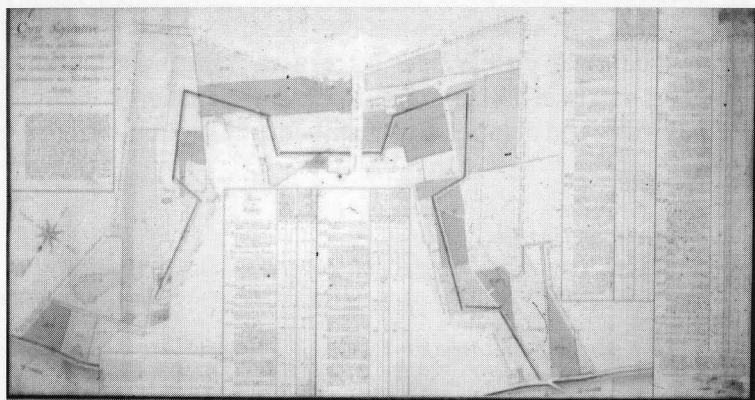


FIG. 8. Plan des fortifications de Jambes en 1791. AGR, CPL ms, 453.

BERNARD, Jean-Joseph, né à Namur, contrôleur depuis la patente du 17 octobre 1768, écrit au Conseil provincial sur l'exploitation de la houille à la citadelle. Peu après 1786, il signale des travaux proposés par un propriétaire civil dans les anciennes fortifications. Le 4 avril 1787, c'est un maçon qui s'approvisionne en briques à la citadelle qui est l'objet de son rapport ⁵³. Son fils Joseph-Mathieu, né en mars 1729, fera une brillante carrière d'ingénieur, qu'il terminera comme colonel en 1784 et baron en 1785 ⁵⁴.

DE BLENDE, contrôleur, fait un dossier sur les réparations au puits du château en 1749. Il est encore en poste à Namur en 1756 ⁵⁵.

DE BOHN, en fait Paul-Ferdinand von Bohn, lieutenant-général et pro-directeur du corps d'ingénieurs, vient à Namur en 1754, dans le cadre d'une tournée d'inspection des places fortes des Pays-Bas autrichiens. Il termine Feld-maréchal-lieutenant, grade qu'il a en 1758 lorsqu'il présente une liste de candidats ingénieurs à Charles de Lorraine ⁵⁶.

BOULENGE, Philippe-Joseph, ingénieur, éprouve des difficultés avec le contrôleur des bâtiments et des fortifications de l'empereur, nommé Evrad, au sujet des moulins de Sambre, vers 1730. Il participe à la guerre contre les Turcs en 1738-1739, et resterait ensuite en Hongrie ⁵⁷. Il est un des membres de la dynastie de ce nom, peut-être descendant de Jean Boulangier, lieutenant-général de l'artillerie et ingénieur sous le régime espagnol ⁵⁸.

DE CHASTELER, Jean-G.A., marquis (1763-1825), lieutenant-colonel du Génie, sert sous les ordres du général de Moitelle durant le siège de la citadelle en 1792 par les armées françaises. Il vient sur la tranchée proposer la capitulation, le 2 décembre ⁵⁹. Outre cet officier, il y avait un colonel, trois capitaines et six lieutenants ingé-

53. AEN, CP, 252 et 255.

54. J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux, op. cit.*, 1975, p. 205.

55. AGR, CF, 3177 ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux, op. cit.* 1975, p. 314.

56. AEN, Etats, 702 ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux, op. cit.*, 1975, p. 189.

57. AEN, CP, enquête 9936 ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux, op. cit.*, 1975, p. 207.

58. Sur ce personnage, je me permets de renvoyer à ma thèse en cours.

59. SHAT, AG, art. 15, sect. 3, 1, Namur n°31.

nieurs ⁶⁰. Il termine sa carrière avec le grade de général ⁶¹.

CLUVER ou CLUIVER, Hollandais, colonel directeur des fortifications de Namur, est en poste en 1745. Un rempart fermant le départ du ravin de la Foliette, construit en 1752, porte son nom ⁶².

CONRAED-HAAN, Hollandais, ingénieur à Namur en 1749 (état des réparations à faire cosigné avec Croiset et Lotsy) est dit major ingénieur en 1750. Il rédige un mémoire sur l'entretien de la citadelle ⁶³.

CROISET, J. W., Hollandais, est ingénieur en poste en 1749 (état des réparations à faite cosigné avec Conraed-Haan et Lotsy et plan de Namur avec Lotsy) et en 1761. En 1750, il signe un plan de la ville et de la citadelle conjointement avec Lotsy ⁶⁴.

DE BROU, Philippe-Joseph, né à Bruxelles et mort à Vienne (1732-1794), lieutenant-colonel et ingénieur, dresse une carte topographique des environs de la Meuse de Namur à Huy, dans le cadre d'un projet de levée entre les deux villes, proposé par les Etats de Namur en 1784. Ayant débuté son service en 1751, conducteur la même année, premier lieutenant en 1762, il est général-major en 1794. Selon Jacques Breuer et Claire Lemoine-Isabeau, c'est un des plus brillants officiers du Génie ⁶⁵.

DE LA CROIX, P.F., Hollandais, est ingénieur en poste en 1750. le 26 août, il remet un rapport sur l'état des souterrains de la citadelle et de la ville et sur les travaux à y faire. Il s'intéresse à l'extraction de houille sur le plateau de Champeau, qui est interdite. Il commande comme lieutenant-colonel une compagnie de mineurs qui

60. SHAT, AG, art. 15, sect. 3, 1, Namur, n° 30. Ce chiffre élevé confirme les données recueillies par C. LEMOINE-ISABEAU, *Les militaires et la cartographie*, op. cit., p. 32, suivant lesquelles le temps de guerre provoquait l'augmentation des effectifs.

61. J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, op. cit., 1975, p. 301, 304, 306 et 310-311.

62. AEN, VN, 301 et 302.

63. AEN, VN, 792.

64. AGR, CF, 3246 ; AEN, VN, 794 ; Vincennes, SHAT, AG, art. 15, sect. 3, 1, Namur, n°24 ; Archives des cartes, 4. 7. C. 330.

65. AGR, CPI ms, 277-278 ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, op. cit., 1975, p. 292, 308 et 313.

66. AGR, CPI ms, 5492 ; AEN, VN, 792. Sur les galeries de Boufflers, creusées sous la direction de Vauban entre 1693 et 1695, voir Ph. BRAGARD, *Encore un mot à propos des galeries de Boufflers*, dans Les Amis de la Citadelle de Namur, n°34, 1986, p. 14-15.

creuse les galeries de la Patte d'Oie et le prolongement des galeries de Boufflers à Terra Nova de décembre 1751 à septembre 1752 ⁶⁶.

DELAING, DE LAING OU DE LAING, Philippe, mort vers 1768, colonel et chef des ingénieurs, fait l'état des réparations aux remparts urbains demandées par la garnison hollandaise au Magistrat en 1755. L'affiche de la mise en adjudication de la fourniture des bois nécessaires mentionne son intervention. Il donne son approbation aux plans de la construction de la nouvelle église Saint-Pierre à la citadelle de Namur en 1756 ⁶⁷. Le 24 mai, il rend un avis au Conseil des Finances sur la construction d'une maison et d'un jardin pour le curé du château. Le 12 août 1759, comme colonel directeur des fortifications et directeur du Génie et des fortifications des places des Pays-Bas, il signe une convention avec les Hollandais pour l'entretien des fortifications de Namur ⁶⁸. C'est le même personnage que de Liegnes, colonel des ingénieurs de S. M. commandant la citadelle d'Anvers, qui est cité dans le dossier concernant les travaux aux fortifications namuroises en 1758. Il rédige en 1760 les cahiers des charges du canal de Louvain, que l'on reconstruit. On le voit général-major en mai-juin 1760 ⁶⁹.

DU BRON, Louis-Joachim-Joseph, capitaine du Génie, travaille à la réparation du fort Camus (fort détaché en avant de la Cassotte et du fort d'Orange) en juillet 1790, pour les Etats Beligiques Unis. Ses gages sont de 50 florins par mois. Il a été nommé le 23 mars 1790. Né à Tournai en 1745, il a enseigné les mathématiques dans des écoles régimentaires et a travaillé comme ingénieur-géographe pour le Portugal. On le propose d'ailleurs pour enseigner les mathématiques aux officiers du Génie des Etats Beligiques Unis. Le 25 mai 1790, il examine l'enseigne Bastin sur ses connaissances en algèbre, géométrie et trigonométrie ⁷⁰.

DU MOULIN, Carel Diederik, Hollandais (1728-1793), major et ingénieur, auteur en 1776-1777 de la ligne défensive qui porte son

67. Sur ce bâtiment, voir Ph. BRAGARD, *La Chapelle Saint-Pierre*, *op. cit.*

68. AGR, CF, 3178 ; AEN, CP, 216 ; AEN, VN, 301.

69. AGR, CF, 3180 ; AEN, VN, 355, affiche imprimée à Louvain, chez J.F. Van Overbeke ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, *op. cit.*, 1975, p. 194. Voir fig. 10 et 11.

70. AGR, EBU, 141 ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, *op. cit.*, 1977, p. 20, 23, 26 et 30.



D E P A R
D E
L'IMPERATRICE REINE.



On fait sçavoir à un chacun que le 28. du
présent mois de Novembre 1755. l'on passe-
ra publiquement au rabais & moins disant
de la part du Conseil des Finances de Sa
Majesté, en la Ville de Namur, dans la maison du Con-
seiller Receveur General de Sa Majesté & à l'interven-
tion du Colonel & Chef Ingenieur de Laing & autres
Officiers des Fortifications, la livrance de plusieurs milliers
de Palisades, Lambours, Madriers gisans & autres Bois
de sciages, qui seront divisez en plusieurs passées pour l'ai-
sance des Aspirans, le tout aux clauses & conditions qui
y seront prelues & qui se trouveront en la maison dudit
Conseiller Receveur General pour la connoissance d'un
chacun.

A B R U X E L L E S, Chez GEORGE FRICK, Imprimeur de Sa Majesté
Imperiale & Royale. 1755.

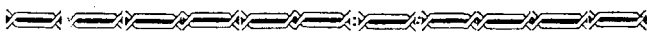
Fig. 9 Affiche annonçant l'adjudication de la fourniture de bois pour les forti-
fications de Namur, 1755.



AVERTISSEMENT

L'On fait sçavoir , que l'on exposera publiquement au rabais le premier du Mois de Juillet , de la presente année 1760. à l'Hotel de Ville de Louvain , la construction de plusieurs Bassins de Navigation avec leurs Ecluses, Aqueducs , & autres ouvrages , pour le retablissement du Canal de la dite Ville , consistant en Maçonneries, Charpente, Terrasses, Livrances du Bois, Pierres de tailles, Férailles, & autres Materiaux.

Ceux qui souhaitent être informés des Conditions , pourront s'adresser au Sieur *Mabieu*, chez Monsieur le Colonel & Ingenieur *De Laing* à Bruxelles, ou les Conditions resteront déposées jusques au 25. Juin , & ensuite à l'Hotel de Ville de Louvain.



A LOUVAIN , Chez J. F. VAN OVERBEKE, Imprimeur de la Ville.

FIG. 10. Affiche annonçant l'adjudication de travaux au canal de Louvain, 1760.

nom à Maastricht, est en poste à Namur en 1754 (le 11 juillet il remet un mémoire sur les réparations indispensables à la citadelle), en 1758-1759 (il cosigne le protocole d'accord de l'entretien de fortifications) et en 1769. Il offre un plan de Namur aux Etats en février 1790. Il est alors lieutenant général et directeur général des fortifications des Provinces-Unies (de 1774 à 1793) ⁷¹.

EVARD, Joseph, est contrôleur des fortifications et domaines de Sa Majesté à Namur depuis 1732, mais n'a pas le grade d'ingénieur. Il réside en 1743 au faubourg de La Plante ⁷².

FISCO, Claude-Joseph-Antoine, (1736-1825) commence sa carrière en 1764, dans la brigades des Pays-Bas autrichiens. Transfuge, il devient colonel du Génie au service des Etats Belgiques Unis, et dirige les travaux de réparations de la citadelle en 1790. Nommé le 7 octobre 1789, il n'était pas jugé compétent par certains collègues. Remercié par le Congrès Souverain des Etats, il retrouve son poste de contrôleur des travaux de la ville de Bruxelles (soit un poste d'architecte) qu'il avait obtenu en 1772 après avoir quitté le Génie. Il sera nommé général-major du Génie après la conquête française ⁷³.

GAINE, ingénieur, est le beau-frère de l'ingénieur Jacques Lamy. Il travaille aux réparations du grand puits en 1749. Envoyé à Aude-narde en 1744, il est ingénieur surnuméraire en 1745, au salaire mensuel de 15 florins auxquels s'ajoutent 20 sous par jour de prestation ⁷⁴.

GIBALTAR, de nationalité indéterminée, ingénieur, demande en 1763 un octroi d'exploitation des mines de filasse ⁷⁵ de la province de Namur ⁷⁶.

71. AGR, CF, 3180 et 3182 ; AEN, VN, 301 et 792 ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, *op. cit.*, 1977, p. 162 ; J. P.C.M. VAN HOOFF, *op. cit.*, p. 72-79 ; R. VAN DER HEIJDEN, J. NOTERMANS, *De werken*, collection Maastrichts silhouets, n°24, Maastricht, Stichting Maastricht Vestingstad, 1987.

72. AGR, CF, 3173 (commission de contrôleur et rapports sur d'autres candidats) ; AEN, Not. 7551.

73. AGR, EBU, 141 ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, *op. cit.*, 1975, p. 275 ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, *op. cit.*, 1977, p. 31-33.

74. AGR, CF, 3177 ; J. BREUER, *Matériaux*, *op. cit.*, 1965, p. 344-345.

75. La filasse est du chanvre de médiocre qualité, que l'on ne trouve pas dans des mines. Il s'agirait plutôt de potasse, hydroxyde ou chlorure de potassium, utilisés en verrerie ou en tannerie.

76. AEN, Etats, 754.

Memoire

Que lesd^{ts} Reparations se doivent faire par
Administration pour la solidité des prétendus
Ouvrages, dont l'estimation deviendra ———
peut estre beaucoup moindre au profit de
Sa Majesté, Outre qu'à la suite du temps
Il ne sera plus question de ~~parvenir~~ dépenses
à celle Gallerie de Charpente Souterraine,
Et les bois qui en proviendront, seront vendus
par le cons^t Receveur G^{nl}al Chienry &c.
Ainsi fait et Calculé par le soussigné
Contrôleur desd^{ts} Ouvrages, A Namur le
21^e octob^r 1730 = Charles Lannoy

DE HERTELL, baron, Hollandais, ingénieur, est major de place en 1717, sous les ordres du comte de Hompech, commandant militaire. On le trouve colonel et major de la ville en 1759 et, à ce titre, il a maille à partir avec le Magistrat au sujet de l'exécution en effigie de déserteurs de la garnison, qui ont lieu devant l'hôtel de ville ⁷⁷. Il est en poste en 1762 (lettre sur les magasins à poudre de la citadelle) et en 1764 ⁷⁸. En 1766, il est général et en 1774-1775, gouverneur militaire de la ville pour les Hollandais, jusqu'en 1782 ⁷⁹ ; il semble s'être lié d'amitié avec Pierre-Benoît Desandrouin, grand mayeur de Namur, qui le reçoit à plusieurs reprises et s'inquiète avec Patrice-François de Neny de sa santé déficiente ⁸⁰. Lors de sa visite dans la cité mosane en 1781, Joseph II aurait dit de lui qu'il était un *respectable vieillard* ⁸¹. Il enfreint cependant les droits autrichiens en couvrant l'arrestation de deux déserteurs à Beez, soit hors de sa circonscription ⁸².

D'HEYN ou de HAYN, G.A., Hollandais, baron et ingénieur, loue la maison appartenant à Keyser, rue des Brasseurs, avec l'ingénieur Kiers le 12 avril 1754. En 1756, il signa avec Croiset un plan des souterrains du corps de place de la citadelle ⁸³.

HOUGARDY, Hollandais, est ingénieur en poste en 1764. Il inspecte les souterrains de la ville et de la citadelle le 11 avril ⁸⁴.

KIERS, A. Willem, Hollandais, est l'ingénieur qui cohabite dans la maison louée avec d'Heyn le 12 avril 1754. Il signe un plan de Namur et des bâtiments casematés de la citadelle en 1754-1755. Il est en poste en 1761 et 1764 ⁸⁵.

KOBLER, capitaine d'une compagnie de mineurs, est envoyé de Thérésienstadt en 1784 aux Pays-Bas pour mettre en état de défense Namur, Gand et Bruxelles, face à la menace de troubles inté-

77. E. HUBERT, *op. cit.*, p. 129.

78. AGR, CF, 3182 ; AEN, VN, 301 et 792 ; D. D. BROUWERS, *Cartulaire, op. cit.* p. 87-91.

79. Son prédécesseur dans les années 1750 est le baron de Schwartzenberg.

80. C. DOUXCHAMPS-LEFEVRE, *Lettres, op. cit.*, p. VIII, 28, 51 et 105.

81. F. GOLENVAUX, *Joseph II à Namur (1781)*, dans ASAN, t. XLV, 1949-1950, p. 239.

82. E. HUBERT, *op. cit.*, p. 130 et 236-237.

83. AGR, CPL ms, 5495-5498 ; AEN, Etats, 714.

84. AEN, VN, 1764.

85. AGR, CF, 3181-3182 ; AEN, Etats, 714 ; SHAT, archives des cartes, 4.7. C. 555.

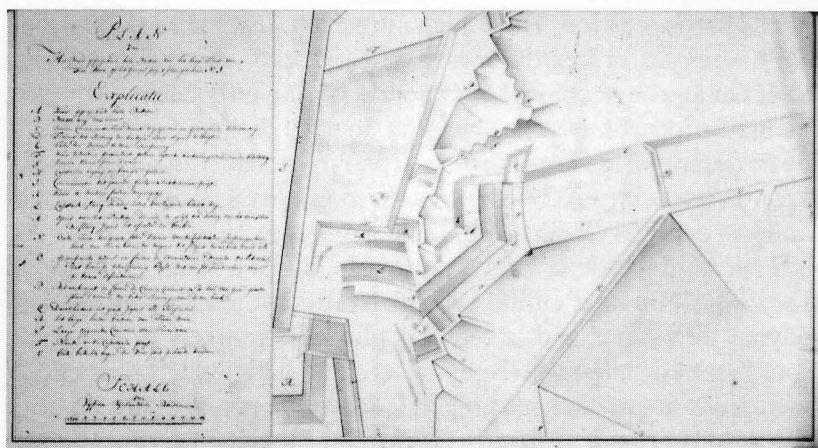


FIG. 12. Plan-projet du bastion de La Rive, 1751. AGR, CPI ms, 5502.

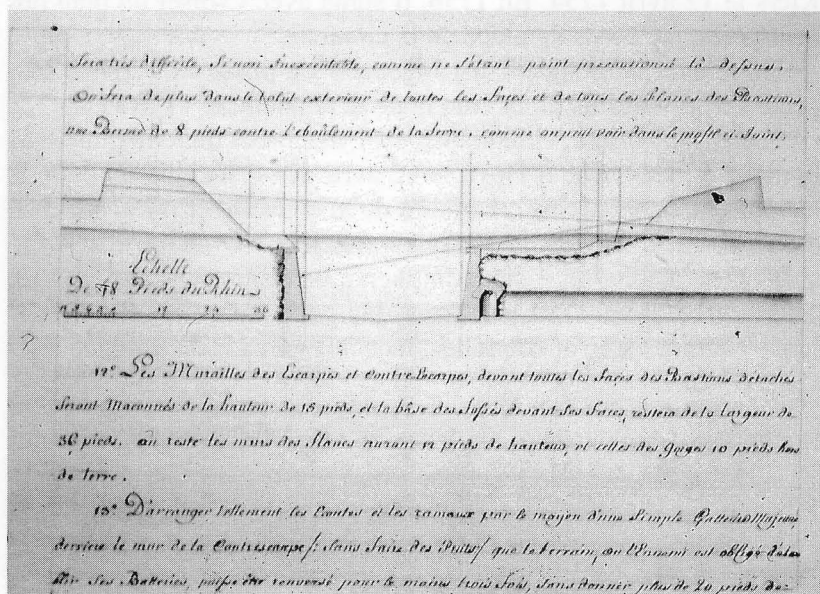


FIG. 13. Croquis extrait du mémoire de H. Lotsy, 1762. Vincennes, SHAT, BG, fol. 150.

rieurs. En 1786, il retourne en Autriche. En 1788, il est major à Prague ⁸⁶.

LAMY ou DE LAMY, sans doute Jacques (1708-après 1772), ingénieur, beau-frère de l'ingénieur Gaine, supervise les réparations aux quartiers des officiers à la citadelle en 1749. En service depuis le 6 août 1741, il est envoyé à Audenarde en 1744 et fait fonction de conducteur à Mons en 1745. Capitaine en 1747, il sert en 1750 à Charleroi. Un ingénieur Lamy qui a succédé à Berger à Namur, et a permis de tirer de la houille du sol de la citadelle, vers 1782 et un major De Lamy qui signe une affiche annonçant l'adjudication de la démolition de la citadelle, publiée le 15 avril 1784 sont un ou deux autres personnages ⁸⁷. Il pourrait s'agir, soit de Bernard-Joseph, soit de Charles-François-Joseph, les deux fils de Jacques ⁸⁸.

LANOY ou LANNOY, Charles, est contrôleur des fortifications. D'origine française, il signe en 1714 *architectq civil et militaire* ; il a été le secrétaire de Georges-Prosper Vreboom, quartier-maître général de l'armée des Pays-Bas espagnols et ingénieur, à une époque indéterminée mais avant 1710. Le 24 juillet 1714, il signe un plan pour un pont emporté par un orage, à reconstruire sur la route de Namur à Charleroi, à Malonne, sur lequel il indique soigneusement l'emplacement d'une redoute. On le trouve après 1715 contrôleur du Génie au service de l'Autriche, en poste à Namur, et aussi géomètre. Le 28 avril 1720, il signe le *plan de la batte neuve de Picheroulle, située en deçà de la papeterie de l'abbaye de Moulin, que le Révérend Abbé a fait construire à la distance de 2.000 pieds et au-dessus de l'ancienne batte. fait sur les lieux* (26 X 39 cm.). L'année suivante, il est cité comme *contrôleur des fortifications de Namur*. Il se déclare *ingénieur, contrôleur des ouvrages et fortifications de Namur et géomètre sermenté de ladite ville et province* dans une lettre faisant état d'un relevé fait par lui le 22 janvier 1723, des propriétés enclavées dans les nouvelles fortifications de Jambes,

86. J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, op. cit., 1975, p. 305.

87. AGR, CF, 3177 ; AEN, CP, 252, correspondance du Procureur Général du 18 février 1785 ; AEN, VN, 302.

88. Concernant ces différents ingénieurs, voir les références dans C. LEMOINE-ISABEAU, *Index*, op. cit. 1978, p. 384 et particulièrement J. BREUER, *Matériaux*, op. cit., 1965, p. 344 et 346 et J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, op. cit., 1975, p. 195.

sur ordre du marquis de Prié. En 1723, il répare le moulin domanial de Bouvignes. Il est *contrôleur*, tel que le cite en 1727 le conducteur des fortifications de Bauffe, qui s'en méfie en raison de son origine française. Le 16 octobre 1730, il inspecte la galerie souterraine de Médiante, à la citadelle de Namur. On le signale autour de la même année récupérant des matériaux au moulin de Sambre. On conserve encore une copie datée de 1771 d'un *plan des bassins et batte des moulins de Charleroi appartenant à MM. Oppey et Dellaine* (la batte a été construite en 1687), qu'il signe *ingénieur et architecte civil et militaire patenté*. Jacques Breuer et Claire Lemoine-Isabeau ne le renseignent pas parmi les ingénieurs des Pays-Bas autrichiens, malgré ces mentions. Il est probable que Charles Lannoy est venu à la fortification, au départ de compétences certaines en topographie et en génie civil, mais n'ayant en charge qu'une seule place, Namur ⁸⁹.

DE LA RIVE P., Hollandais, est colonel directeur des fortifications en poste en 1755, 1759, 1761 et en 1763. Il est remplacé dans cette fonction par de Hertell. Le 15 août 1755, il rédige un mémoire sur les travaux à faire à la citadelle et un autre le 24 mars 1763 sur les compagnies de mineurs. Il est mort avant le 29 décembre 1775. Un bastion détaché, construit en 1753-1754, porte son nom ⁹⁰.

LONNOY, J.P., marbrier, est inspecteur des pionniers qui travaillent à la réparation des fortifications de la citadelle en 1790, pour le compte des Etats Belges Unis ⁹¹. On ne doit pas le confondre avec les ingénieurs Augustin, Jacques et Pierre de Lannoy ⁹².

89. AGR, CF, 3173 ; AGR, CPI ms, 373, 574 et 1566 ; AEN, Etats, 714 ; AEN, VN, 302 ; AEN, C. Dom., 21, f°300 v° ; AEN, CP, enquête 9936 ; AEL, CPL, 197 (document aimablement communiqué par Jean Hocquay, que je remercie) ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, *op. cit.*, 1975 ; J. MOSSELMANS, R. SCHONAERTS, *Les géomètres-arpenteurs du XVIe au XVIIe siècle dans nos provinces*, Bruxelles, Bibliothèque Royale, 1976, p. 130 ; C. LEMOINE-ISABEAU, *Index*, *op. cit.* Voir fig. 12.

90. AGR, CF, 3181 et 3182 ; AEN, VN, 301 et 302. Voir fig. 12.

91. AEN, Etats, 702.

92. C. LEMOINE-ISABEAU, *Index*, *op. cit.*, p. 374.

Lotsy, H., Hollandais, est ingénieur en poste en 1749 (état des réparations à faire cosigné par Conraed-Haan et Croiset et plan de Namur avec Croiset), en 1759 et 1761. En novembre 1750, il lève avec Croiset un plan de Namur. En 1759, il projette l'inondation de Salzinnes en cas de siège. En 1762, il élabore un vaste projet de fortification à la citadelle, dédié au duc de Brunswick-Wolfenbützel, maréchal-général des camps et armées des Provinces-Unies. Il le signe en tant que *capitaine lieutenant ingénieur*. Un exemplaire en néerlandais existait à la Société Archéologique de Namur, qu'Alfred Mahieu a étudié à la fin du XIX^e siècle. Une traduction française du mémoire est conservée à Vincennes, ainsi qu'un abrégé⁹³. Lotsy est sans doute le plus créatif des ingénieurs hollandais qui sont passés à Namur, avec Charles Dumoulin.

MARLET, Hollandais, ingénieur, est *commis par Leurs Hautes Puissances* (les Etats Généraux des Provinces-Unies) *pour la fortification de la ville et du château* (de Namur) *et de veiller à leur entretien* le 10 octobre 1732⁹⁴.

MYS, Dominique-Antoine, né à Ostende en 1770, sert trois ans dans les bureaux du Génie autrichien et est lieutenant ingénieur au service des Etats Belgiques Unis. Il signe les reçus pour les réparations à la citadelle en 1790⁹⁵.

PEUTZL, C.F., Hollandais, bombardier (artilleur), lève un plan de Namur et de ses fortifications en 1758⁹⁶.

DE PFISTER, probablement un officier allemand, fait en février 1746 un plan du *château de Namur avec ses souterrains*. Il ne s'agit pas d'un croquis d'espionnage mais bien d'un levé précis⁹⁷.

93. AGR, CF, 3181 ; AGR, CPI, ms, 5483 ; AEN, VN, 792 ; Courtoy, 1315-1316 ; Vincennes, SHAT, AG, art. 14, Namur, I, n°34 ; art. 15, sect. 3, I, Namur, n° 24 ; BG, fol. 150 ; Archives des cartes, 4.7.C.330 ; Namur, SAN, dossier Mahieu. Le mémoire vu par Mahieu n'est pas repris par P. FAIDER, *Catalogue des manuscrits conservés à Namur*, Gembloux, Duculot, 1934, et un seul calque du plan est conservé dans les collections de la Société Archéologique de Namur. Un tirage bleu de ce calque appartenait à Ferdinand Courtoy, qui avait noté le mémoire *perdu puis retrouvé*. Suite à ma demande, Jacques Toussaint l'a cherché en vain en 1986. Je reviendrai dans un prochain article sur ce projet de fortification. Voir fig. 3.

94. AEN, Etats, 1714.

95. AGR, EBU, 141.

96. Vincennes, SHAT, Archives des Cartes, 4.7.C.316.

97. Munich, BS, KA. Mapp V 77 mk. Voir fig. 14.

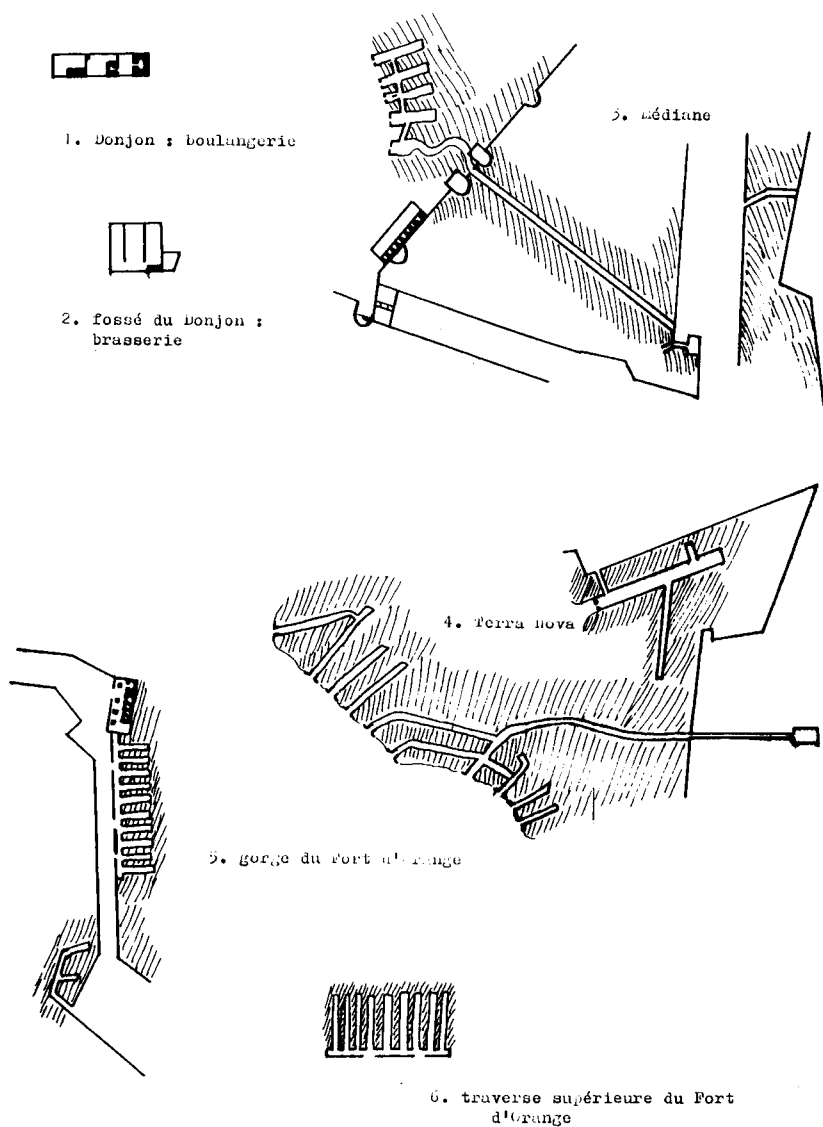


FIG. 14. Détails du plan des souterrains de la citadelle de Namur par de Pfister en 1746. Calque Ph. Bragard d'après Munich, SB, KA, Mapp V 77 mk.

RICARD, B., Hollandais, est ingénieur en poste en 1764 et 1769. Major ingénieur en 1772, il est major et directeur des fortifications de Namur le 29 décembre 1775, après la mort de de La Rive. Dès sa prise en charge, il écrit au Conseil des Finances à propos des fortifications de Jambes ⁹⁸.

SCHUTZ, J., sans doute de nationalité hollandaise, signe le 18 septembre 1727 un *plan de la ville et château de Namur* ⁹⁹. Un aide-major de ce nom est en poste à Tournai en 1751 ¹⁰⁰.

SPALLART OU SPALART, SPALLARD, Jacques-Robert, (1704-1769), colonel des ingénieurs, envoie au Conseil des Finances un descriptif des travaux de réparations aux casernes de la citadelle et un rapport sur le devis estimatif, le 12 mai 1749. Lieutenant en 1732, major en 1744, colonel en 1747, et général-major en 1762, il deviendra Feld-maréchal-lieutenant ¹⁰¹.

SPANOGHE, Jean-Baptiste, colonel commandant le corps du Génie en juin 1790, a remplacé Fisco dans cette tâche ¹⁰². Il a été nommé le 23 octobre 1789. né à Bruxelles (vers 1720?), il fait des études de philosophie à l'Université de Louvain, puis entre dans le corps de l'artillerie en 1745. En 1748, il passe au service des Provinces-Unies. Lieutenant-ingénieur en 1751, capitaine en 1768, il est major en 1778. Habitant Malines, il est appelé par les Etats de Brabant à participer à la lutte contre Joseph II. Il est l'auteur du projet de fortification autour de Jambes en avril-mai 1790. Il meurt à la fin du siècle, sans plus exercer de fonction ¹⁰³.

STUTEN, I.C., Hollandais, ingénieur directeur des fortifications, fait un rapport sur les travaux à faire aux remparts de la ville en 1772 ¹⁰⁴.

DE THOMEROT OU TEMEREAU, Théodore, chevalier (ca 1727-1788), colonel ingénieur, est envoyé à Namur le 24 décembre 1781 pour surveiller la démolition et la vente des fortifications. Le 25 janvier

98. AEN, VN, 302.

99. Namur, SAN, CPL, sans numéro. Voir fig. 15.

100. E. HUBERT, *op. cit.* p. 227.

101. AGR, CF, 3177 ; J. BREUER, *Matériaux, op. cit.*, 1965, p. 343 ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux, op. cit.*, 1975, p. 279.

102. AGR, EBU, 141.

103. J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux, op. cit.*, 1977, p. 154-158. Sur les fortifications jamboises, Id., p. 160.

104. AEN, VN, 302.



Fig. 15. Plan de Namur par J. Schutz, 1727. Namur, Société Archéologique.

1782, il envoie un premier rapport au Conseil des Finances sur le démantèlement en cours. Il suit les opérations de destruction jusqu'en 1784. Ingénieur depuis 1747, il sera général-major en 1771, ce qui ne correspond pas au grade cité dans les documents namurois de 1781. De plus, de Thomerot est de 1781 à 1784 remplaçant de Nicolas Jamez à Luxembourg ¹⁰⁵.

VAN BOECOP, Hollandais, ingénieur, est en poste en 1764 ¹⁰⁶.

VERSCHURE, Hollandais, est colonel commandant l'artillerie à la citadelle pour les Provinces Unies en 1722. Il donne caution à des particuliers habitant la citadelle afin qu'ils se fassent rembourser par la Chambre des Comptes de frais d'octroi pour construire deux maisons ¹⁰⁷.

DE WEYE, Hollandais, colonel ingénieur en poste à Maastricht en 1781, est inspecteur des fortifications de la Meuse. A ce titre, il passe régulièrement à Namur, où il est logé aux frais du magistrat ¹⁰⁸. On trouve un baron de Way, officier du Génie, qui lève une carte des frontières des Provinces-Unies en 1785, pour le compte, semble-t-il, de l'Autriche. S'agit-il de la même personne ¹⁰⁹ ?

EN GUISE DE CONCLUSION.

Ce sont là, on l'a vu, des données biographiques peu fournies. Il restera à analyser l'oeuvre namuroise de ces personnages, sur le plan de l'histoire de la fortification, en confrontant les réalisations avec les théories en vigueur au XVIII^e siècle. Sans entrer dans ce sujet tout différent, il apparaît que les ouvrages ajoutés après 1750, aux tracés biscornus et irréguliers ¹¹⁰, sont bien dans la ligne des

105. AGR, CF, 3246 ; AEN, VN, 794 ; J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, op. cit., 1975, p. 195, 202, 290 et 297.

106. AGR, CF, 3182.

107. AEN, CP, 3376.

108. AEN, VN, 793, citée, et lettre de P.F. de Neny, du 5 novembre 1781, publiée par C. DOUXCHAMPS-LEFEVRE, *Lettres*, op. cit., 9. 95-96.

109. J. BREUER, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux*, op. cit., 1975, p. 304.

110. Excepté les bâtiments tels que casernes, hôpital, poudrière et les souterrains, qui présentent un intérêt immédiat.

élucubrations théoriques des traités contemporains qui privilégient l'intellectualisation du dessin à la fonctionnalité des constructions ¹¹¹.

Philippe BRAGARD ¹¹².

111. A. FARA, *Il sistema e la città. Architettura fortificata dell'Europa moderna dai trattati alle realizzazioni 1464-1794*, Gènes, SAGEP, 1989, p. 223-252. Hormis Marc-René de Montalembert (1714-1800), les auteurs de traités de fortifications ne sont pas de réels novateurs. Sur ce dernier, voir de MONTALEMBERT, *Le marquis de Montalembert (1714-1800)*, dans *Revue Historique de l'Armée*, 1955, 4, p. 23-40 ; A. PICON, *Naissance du territoire moderne : génie civil et militaire à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Urbi*, t. XI, Liège, Mardaga, 1989, p.C-CXIV ; Ph. PROST, *Les forteresses de l'empire. Fortifications, villes de guerre et arsenaux napoléoniens*, Paris, éditions du Moniteur, 1991.

112. Je tiens à exprimer ma gratitude à Madame Cécile Douxchamps-Lefèvre, qui a bien voulu accepter cet article dans les *Annales de la Société Archéologique de Namur*, et qui a relu ces notes en m'incitant à y apporter les corrections et précisions nécessaires, en attirant notamment mon attention sur la correspondance de P.F. de Neny.